

## Formats de soumission

Huit formats principaux de soumission sont proposés : 1) symposium, 2) atelier, 3) présentation orale/affichée de recherche, 4) présentation orale/affichée d'une innovation en termes de politiques et de pratiques, 5) table ronde, 6) présentation alternative/nouvelles technologies, 7) présentation alternative/création artistique, et 8) déjeuner avec un auteur.

Toutes les personnes qui soumettent un résumé, y compris les contributeurs individuels, sont encouragées à interagir et à collaborer avec les autres présentateurs et participants chaque fois que cela est possible. Les formats de séances participatives, multidisciplinaires, collaboratives et non traditionnelles seront choisis en priorité au cours du processus de sélection!

### **1. SYMPOSIUM**

Un symposium consiste en une série de présentations orales intégrées portant sur un sujet particulier. La durée totale attribuée à un symposium sera de 70 minutes, réparties entre trois à cinq présentateurs accompagnés d'un modérateur pour faciliter la discussion (des variantes seront possibles). Il conviendra de consacrer au moins la moitié du symposium aux interactions avec le public. Nous encourageons la soumission de symposiums dans lesquels les présentateurs et les modérateurs/intervenants représentent différents domaines, comme le développement de politiques, la pratique et la recherche. La mixité ainsi que la diversité culturelle et géographique constitueront un atout.

L'organisateur ou l'organisatrice devra soumettre un résumé portant sur **l'ensemble du symposium**, en explicitant l'objectif général de la séance et le format proposé, le thème et les sous-thèmes de la conférence abordés, de même que les résumés et les coordonnées des intervenants pour chaque présentation dans le cadre du symposium.

L'expérience passée a montré que, du fait des difficultés liées à l'allocation de salles adéquates au sein du lieu de la conférence, seule une petite proportion des résumés soumis pour des symposiums pouvait être sélectionnée. Le comité scientifique se réserve le droit de demander aux personnes ayant soumis des résumés de regrouper leurs projets de symposium.

### **2. ATELIER**

Un atelier offre aux personnes participant à la conférence l'opportunité de prendre part à une séance de formation sur une ou plusieurs compétences, ou de débattre d'idées novatrices et de questions stimulantes, et d'identifier ainsi des domaines d'action future et/ou de développer des suggestions quant à la manière d'appliquer ces idées dans la pratique. Un atelier implique un coordinateur ou une coordinatrice de séance, et éventuellement plusieurs coorganisateur/formateurs pour la séance. La durée des ateliers sera de 105 minutes maximum (ou 70 minutes pour un atelier virtuel), et ils auront lieu au cours de la dernière séance de chacune des journées de la conférence.

L'organisateur ou l'organisatrice devra soumettre un aperçu de **l'ensemble de l'atelier**, en décrivant ses objectifs, son format et ses objectifs d'apprentissage (lorsqu'il s'agit d'ateliers de formation), de même que les coordonnées de tous les coorganisateur/formateurs de la séance.

### **3. PRÉSENTATION ORALE/AFFICHÉE DE RECHERCHE**

Les présentations orales et affichées de recherche rendent compte des résultats de projets de recherche originaux, qui se rapportent à la promotion de la santé, et/ou au thème et sous-thèmes de la conférence, ou présentent de nouveaux développements méthodologiques. Les résumés de recherche doivent suivre la structure scientifique appropriée : contexte/objectif; méthodes; résultats, discussion.

Les résumés doivent clairement indiquer la portée thématique, les mots-clés, et la préférence de format de présentation (orale ou affichée), de même que les coordonnées du présentateur ou de la présentatrice. Les résumés seront regroupés en fonction de leur contenu. Le nombre de séances de présentations orales est limité. Le comité scientifique se réserve le droit de proposer une présentation affichée comme alternative aux personnes ayant soumis un résumé pour une présentation orale. Les personnes dont le résumé aura été sélectionné auront la possibilité de faire une présentation orale de 10 minutes suivie de 5 minutes de Q & R ou une présentation affichée (sous format papier ou électronique projeté). Les personnes qui présenteront des affiches disposeront de tranches horaires prévues à l'avance pour effectuer leur présentation et discuter avec les participants à la conférence.

#### **4. PRÉSENTATION ORALE/AFFICHÉE SUR UNE INNOVATION EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET DE PRATIQUES**

Les présentations orales et affichées portant sur des innovations en matière de politiques et de pratiques, comme leur nom l'indique, rendent compte du développement et de la mise en œuvre d'innovations en matière de politique ou de pratiques en rapport avec la promotion de la santé, et/ou avec le thème et les sous-thèmes de la conférence. Les résumés doivent être structurés en fonction du contexte/de la problématique, de l'intervention, des résultats et des implications.

Les résumés doivent clairement indiquer la portée thématique, les mots-clés, et la préférence de format de présentation (orale ou affichée), de même que les coordonnées du présentateur ou de la présentatrice. Les résumés seront regroupés en fonction de leur contenu. Le nombre de séances de présentations orales est limité. Le comité scientifique se réserve le droit de proposer une présentation affichée comme alternative aux personnes ayant soumis un résumé pour une présentation orale.

Les personnes dont le résumé aura été sélectionné auront la possibilité de faire une présentation orale de 10 minutes suivie de 5 minutes de Q & R) ou une présentation affichée (sous format papier ou électronique projeté). Les personnes qui présenteront des affiches disposeront de tranches horaires prévues à l'avance pour effectuer leur présentation et discuter avec les participants à la conférence.

#### **5. TABLE RONDE**

Une série de tables rondes portant sur des problématiques en rapport avec les quatre sous-thèmes de la conférence sera organisée, chacune étant basée sur un résumé soumis. Chaque séance de table ronde sera composée d'un panel de cinq ou six présentateurs. Chaque présentateur/présentatrice disposera d'un maximum de 5 minutes (sans diapositives) pour décrire une expérience ou une pratique en rapport avec le thème de la table ronde. Lors de chaque séance, un temps sera consacré à l'échange entre le public et les membres du panel. Les résumés structurés doivent inclure : le sous-thème de la conférence abordé; l'expérience ou la pratique qui s'y rattachent; les implications pour la promotion de la santé; les implications pour les politiques. Les résumés seront sélectionnés de manière à représenter des expériences diverses issues de régions variées.

#### **6. PRÉSENTATION ALTERNATIVE/NOUVELLES TECHNOLOGIES**

Étant donné que les praticiens de la promotion de la santé développent souvent des matériels alternatifs innovants pour soutenir leurs interventions, cette séance fournit aux développeurs une opportunité de partager et de discuter autour de leurs matériels et de leurs outils. Le matériel soumis pourra inclure : des applications pour appareils portables, des vidéos, des jeux, des sites Web, des blogs, des logiciels, ou tout autre format pouvant être diffusé. Les présentateurs doivent soumettre une description complète du matériel qui sera présenté, incluant : les objectifs en termes de promotion de la santé; une synthèse du scénario; le public visé; la durée et l'utilisation prévue.

Toutes les personnes qui auront été sélectionnées auront un maximum de 15 minutes pour présenter leur développement lors de séances montrant des matériels alternatifs comparables dans le domaine des nouvelles technologies, chaque présentation étant suivie d'une discussion avec le public.

## **7. PRÉSENTATION ALTERNATIVE/CRÉATION ARTISTIQUE**

Étant donné que les praticiens de la promotion de la santé développent souvent des matériels alternatifs innovants sous forme de création artistique pour soutenir ou même constituer leurs interventions, cette séance fournit aux praticiens une opportunité de partager et de discuter autour de leur création artistique. Le matériel soumis pourra inclure : de l'art visuel ou de l'art d'interprétation. Les présentateurs devront soumettre une description complète du matériel qui sera présenté, incluant : les objectifs en termes de promotion de la santé, une description de la création artistique, le public visé, la durée et l'utilisation prévue.

Toutes les personnes sélectionnées auront un maximum de 15 minutes pour présenter leur création lors de séances montrant des présentations semblables dans le domaine de la création artistique, chaque présentation étant suivie d'une discussion avec le public.

## **8. DÉJEUNER AVEC UN AUTEUR**

Les auteurs de publications originales en promotion de la santé (livres, manuels, guides récents) pourront présenter leur ouvrage et en discuter avec les participants à la conférence au cours de déjeuners-débats informels. Une courte présentation orale (15 min) effectuée par le ou les auteurs sera suivie d'une discussion avec les participants. Un étudiant diplômé en promotion de la santé assistera les auteurs pour faciliter la discussion.

Objectifs : 1) promouvoir la discussion autour d'un ouvrage original récent en promotion de la santé; 2) présenter des publications récentes en promotion de la santé, et 3) favoriser le réseautage pendant et après la conférence.

Conditions :

- L'ouvrage en question (livre ou autre) devra avoir été publiée/lancée après le mois de mai 2019 (les livres soumis pour publication ou en cours d'impression mais n'étant pas encore disponibles physiquement au moment de la conférence ne seront pas admissibles)
- Il devra être écrit dans l'une des langues officielles de la conférence (anglais, français, espagnol)
- Il devra concerner le domaine de la promotion de la santé. Les publications portant sur le thème de la conférence et/ou l'un de ses sous-thèmes seront sélectionnées en priorité

- Il est entendu que le ou les auteurs doivent participer à la conférence à leurs propres frais et qu'ils acceptent de participer à un échange d'environ 60 minutes avec une trentaine de délégués, échange facilité par un étudiant diplômé, ayant lieu au moment de la pause déjeuner. Plusieurs co-auteurs peuvent être présents et il incombera à la personne qui soumet un résumé pour ce type de séance d'inviter les autres co-auteurs et de confirmer leur présence.

Le résumé structuré doit inclure:

Pour les livres : le(s) auteur(s); le titre du livre; l'éditeur et l'année de publication; une description du livre; sa pertinence pour la promotion de la santé ou pour les politiques

Pour les blogs ou autres formes de publication : le(s) auteur(s); le titre; une description; l'URL; sa pertinence pour la promotion de la santé ou pour les politiques.